



Assemblée Générale Ordinaire

du Mercredi 15 mars 2017 - Rapport Moral

Notre association a terminé son 23^{ème} exercice au 31 Décembre 2016, et cette assemblée a pour but de vous en présenter le bilan.

Rappel des engagements de l'Association :

L'association agit dans le cadre de ses buts tels que définis dans les statuts révisés en 2015 en toute indépendance politique, en s'impliquant dans des activités d'animation locale sur le quartier de Beauplan et de défense du cadre de vie, et plus largement au niveau du Parc Naturel Régional en sa qualité de membre du Conseil d'Administration de l'Union des Amis du Parc, fondatrice du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse. L'association fait également partie du Collectif ALLIANCE pour limiter les nuisances aériennes de Toussus Le Noble, et du Collectif POLE GARE SAINT REMY.

Fonctionnement de l'association :

Membres du bureau :

Présidente : Martine MICHEL,
Vice-Présidente : Florence BOUTES
Trésorier : Bruno BOULAY
Secrétaire : Sylvie ROUX

Membres du Conseil d'Administration : Patrice RAGOT, Olivier RODOLPHE, Pierre TOUTON, Alain MICHEL

Pour que l'action associative s'organise, celle-ci a été structurée autour des plusieurs projets qui ont été respectivement coordonnés par un ou plusieurs membres :

Printemps des artistes :

Florence BOUTES

Brocante : Alain MICHEL

Sorties : Sylvie ROUX, Martine MICHEL

Aménagement & Cadre de vie du Plateau :

Membres du bureau et C.A.,

Conseils Consultatifs de Quartier : Martine MICHEL, Olivier RODOLPHE, Pierre TOUTON

UAP : Martine MICHEL

Mailing list : Patrice RAGOT

Site : Alain MICHEL, Valentin GUILMARD

Cette année, notre association aura compté 83 familles adhérentes;

Le Conseil d'Administration se réunit chaque mois.

Site : <http://www.vhsr.fr/>

Tous les documents et informations cités dans ce rapport se trouvent sur notre site.

ANIMATION :

Exposition Picasso : 23 janvier

Le très bel Hôtel Salé situé dans le quartier du Marais, entièrement rénové sur 5 étages, nous a permis de découvrir une exceptionnelle collection des œuvres du peintre, peintures, sculpture, collages, écrits.

La collection privée du Maître nous a fait découvrir des œuvres d'autres artistes et de lui-même rarement exposées.

Printemps des Artistes : 7ème édition

Le 3 avril, six artistes de qualité sont venus présenter leurs œuvres aux visiteurs à l'occasion de notre rendez-vous annuel. Les peintres Philippe Aymé, Kerstin Lassof Huet, Claude Laurent, Marie Le Moal et Patrick Pogu, la photographe Catherine Gendron et la sculptrice Marie-Jeanne Dunod ont pu échanger avec le public. Le musicien Jérémy Buisine nous a fait partager son talent au piano dans l'après-midi.

Le soleil a illuminé la salle et conduit de très nombreux visiteurs jusqu'à la Maison de Beauplan.

Le 14 mai 2017, les portes s'ouvriront sur de nouvelles toiles, photographies et sculptures.

Il est encore temps pour des "Jeunes Talents" (16-25 ans) désireux de présenter leur travail de se manifester : expo.beauplan@free.fr

Vous trouverez bientôt la liste des invités pour l'édition 2017 sur notre blog ainsi que des photos de quelques œuvres et informations les concernant :

<http://expo.beauplan.blog.free.fr/> ou le site vhsr - animation

Venez nombreux!

CATS : 12 Juin

La très célèbre comédie musicale –version française- au Théâtre Mogador nous a séduits. Un décor et une atmosphère surprenants nous conduisent dans un autre univers.

Combinaisons moulantes, maquillages très élaborés, queues et moustaches, perruques et fourrures, ce sont de vrais chats qui se déplacent, dansent et chantent sous nos yeux. Leur façon de se mouvoir, leur élégance très « féline » leur espièglerie nous ont fait passé un très bon moment.

Brocante : 16 Octobre

Un temps clément a permis à 188 exposants , dont 9 professionnels, de passer une agréable journée.

- 56% de St Rémois dont 79% du quartier de Beauplan.
- 29% de Magnycois et 15% autres Communes.

Compte tenu de Vigipirate et des évènements dramatiques survenus lors de manifestations festives, nous avons du mettre en place un plan sécurité , Un contrôle des exposants a toutes les rues donnant accès à la brocante avec mise en évidence sur le tableau de bord du véhicule le Numéro d'inscription que nous leur avions fourni. Contrôle après fermeture des accès que tous les véhicules présents dans la zone de la brocante appartenait bien aux exposants. D'autre part en plus des 4 policiers municipaux habituels, 6 réservistes de la gendarmerie ont fait des rondes durant toute la journée.

Pour les remercier nous leur avons offert le repas du midi qu'ils ont fort apprécié.

Un grand Merci aux bénévoles qui nous permettent d'organiser cette manifestation chaque année, à ceux qui nous prêtent leur maison pour que le café soit chaud très tôt le matin, pour nous permettre d'avoir l'électricité, et à ceux qui accueillent les exposants pour que tout se passe dans un climat serein

C'est un moment de partage et il est toujours agréable de se retrouver dans les rues pour pouvoir papoter avec les voisins que l'on a pas vu depuis longtemps !

CADRE DE VIE : notre quartier BEAUPLAN Plan Local de l'Urbanisme :

- manque de considération pour notre quartier
- manque de concertation avec les habitants
- promesses électorales non tenues

PARCELLE DE 8000 m2 située derrière les écoles J. Liauzun le centre aéré, la crèche., entre la Maison de Beauplan et Total Gaz Transport.

Site inscrit proche d'un site classé:

Sous des abords de concertation et d'ateliers participatifs, nous apprenons le 10 juin – **en insistant auprès du Cabinet CODRA-** que la zone actuellement classée « Naturelle » et nommée « *la clairière* » serait réservée, en partie, à la construction de collectifs (petits logements sociaux) .

VHSR réagit par courrier avec les mêmes arguments que pour la barre des « 69 logements » : problèmes de stationnement, zone enclavée dans un quartier où la voiture est indispensable et qui aura des répercussions sur l'ensemble des rues déjà encombrées, forte densité de logements, etc

Réponse de la maire : « rien n'est figé bien sur ! »
MAIS : lors de la réunion publique du 20 septembre, nous apprenons - toujours avec beaucoup d'insistance - **que cette zone sera destinée aux grandes constructions d'intérêts publics, hauteur de 14m sur une surface de construction de 50 %, pour accueillir les services techniques .**

Réaction indignée de l'association argumentant que la zone doit restée naturelle, seul lieu de détente et de promenade dans le quartier, qu'il existe déjà des équipements sportifs qu'une zone réservée aux grands bâtiments d'intérêts publics n'a rien à faire derrière 2 écoles, un centre aéré, une crèche, des terrains de sport etc....

Rencontre avec Mmes ROBIC, 2^e adjointe à l'environnement et HODGES, responsable dossier PLU. Après discussion ,elles admettent que la hauteur est trop importante et proposent de la réduire à 7 m, mais toujours en zone UE avec les mêmes problèmes de circulation, d'insécurité ...

En Conseil de Quartier, M. BINICK nous rassure : « *si les habitants ne veulent pas des services techniques nous ne les imposerons pas* »

Le 6/12 réunion avec la maire qui nous demande d'exposer nos arguments alors que nous lui avons adressé 3 courriers !
.: « *Les services techniques seront sur Beauplan en dernier recours* ».

Lors du règlement PLU approuvé en conseil municipal, autorisation de construire des équipements d'intérêt collectif d'une hauteur de 10 m ainsi que des constructions nouvelles en lisière de massifs boisés.

ANCIEN DOMAINE DES A.G.F. (domaine de Chevincourt) :
33 maisons de ville vont être construites avec sortie des véhicules directe sur la route de Versailles.

PLAINE D'AIGREFOIN : la demande de classement en Zone Agricole Protégée actée dans le cadre du PLU a été transmise pour accord en préfecture.

VOIERIE : Nous avons eu 2 conseils consultatifs de quartier en février et novembre 2016. Un diagnostic photos de l'état des rues a été fait par des membres du CCQ, L'association avait également demandé aux habitants de photographier les dégradations qu'ils constataient. La centaine de photo a été transmise à Mme Robic en charge du dossier. Nous n'avons aucun retour à ce jour.

SECURITE : des caméras vont être installées, début de la rue des Buissons, celles de la « clairière » qui étaient inexploitablees vont être remplacées.

CIRCULATION : Une étude de la circulation par un cabinet doit être menée sur l'ensemble des quartiers et dans le centre ville. Les habitants y seront associés.

GARAGE RENAULT : Le bruit discontinu de la colonne de ventilation devenait insoutenable pour les riverains, et les empêchait de rester dans leur jardin. Nous avons rencontré ensemble le directeur du garage qui a demandé un contrôle technique de la colonne. Après travaux les bruits sont amoindris. Le dossier est à suivre, avec le printemps lorsque les riverains profiteront de leur jardin aux beaux jours.

ENTRETIEN du quartier : Une société de nettoyage passe une fois par mois mais ne traite pas les impasses. 1 tri de verre semi-enterré a été installé derrière la « Maison de Beauplan ».

VHSR demande depuis plusieurs années que les lampadaires soient repeints, ceux cassés remplacés..

Les espaces sportifs de la clairière ne sont pas entretenus, 1 panier de basket est cassé, les terrains de foot et de pétanque pleins d'herbes, les poubelles non vidées suffisamment.

ECO-MOBILITE : Les habitants et association ont été étonnés de découvrir que 2 places de parking pour voitures électriques avaient été monopolisées rue du Château d'eau. Il s'agit d'un contrat passé par Communauté de Commune pour permettre à des personnes non véhiculées de se déplacer. Le coût est de 500 000 € pour un contrat de 2 ans. S'il n'est pas renouvelé, la sté CLEM reprendra les 16 zoé que les habitants du PNR auront largement payées avec leurs impôts.

Plan Local de l'Urbanisme : Centre Ville

Un schéma directeur d'aménagement a été présenté aux Saint Rémois en réunion publique du 20 septembre. La densification de centre ville prévoit entre 250 et 350 logements dont 25 % de logements sociaux. Comment asphyxier le centre-ville !

3 éléments sont imposés : Une place minéralisée - remplaçant le jardin public proche de l'école maternelle St Exupéry - située à proximité des équipements publics, ouverte à la circulation + un groupe scolaire situé face au gymnase réunissant les écoles maternelles et primaires, le centre de loisirs et le restaurant scolaire + un axe transversal allant de la rue des Ecoles jusqu'à la rue Chesneau, en zone apaisé ouvert à la circulation;

Les 7 associations St rémoises ont fait part de leur inquiétude quant aux risques d'insécurité en ouvrant à la circulation un lieu de vie proche des équipements sportifs et scolaires dont l'accès actuel est piétonnier et qui permet aux élèves de circuler librement, du nombre important de logements , du manque de stationnements puisque des places vont êtres supprimées pour laisser la place aux constructions, et **du financement très important du groupe scolaire (10 à 15 millions € !)** qui ne permettra pas de rénover les équipements publics dans les autres quartiers qui en ont pourtant bien besoin, et qui va endetter la commune –donc **NOUS-** pour un grand nombre d'années.

Projet de la Gare

L'abandon du tiroir de retournement qui franchissait la route de Limours et de la voie 12 sont des avancées significatives, mais la RATP maintient sa volonté d'imposer un mur de soutènement de 5 m de hauteur à certains endroits de la rue Ditte pour prolonger une voie qui permettra d'effectuer les manœuvres pour amener ou sortir les trains vers les quais de voyageurs, et qui accueillera un train en permanence jour et nuit. Saint-Rémy bénéficiera seulement que de 2 trains par jours, alors que les autres seront dirigés à vide pour des départs sur Orsay ou Massy.

La voie 10 pose également problème eu égard aux habitations. Les stationnements des trains ne manqueront pas de générer des problèmes sonores et vibratoires importants, de jours comme de nuit, les compresseurs devant tourner constamment pour garantir le démarrage des premiers trains.

Il est constaté une non volonté d'étudier l'aménagement du site de Massy à court terme puisque les projets de création de positions de voies supplémentaire sont abandonnés (22) ainsi qu'à Arcueil (10), Saint Rémy offrant, pour la RATP, une opportunité de compenser le manque, quitte à ne plus être opérationnel dans une vingtaine d'années lorsque Massy sera finalisé..

Pourtant Massy va connaître un développement très important : interconnexions avec la ligne 18, le tram-train Versailles-Evry, le TCSP Massy-Orsay, l'exploitation de la ligne B, le TGV.

Le Collectif multiplie les rendez-vous auprès des responsables pour demander que les voies de garage soient créés à Massy, proches des ateliers de maintenance pour faciliter le renvoi des trains vers le sud..

Il est important de considérer également l'étude du Pole Gare menée avec la commune, le STIF, la RATP, le département, les transporteurs, le PNR et la Communauté de Communes, les associations et les habitants, dont le périmètre porte sur un rayon de 500 m autour de la gare, qui doit considérer les projets du centre ville et les nouveaux aménagements de la gare. Un parking semi enterré de 250 places pourrait être créé.

Urbanisation Magny les Hameaux

Le jugement du recours fait par les riverains n'a pas encore été rendu.

Cela n'a pas empêché Antin Résidence de commencer les travaux.

Pourquoi les élus n'assument pas leur responsabilité en respectant les contraintes d'accès des petites communes et en limitant leur capacité d'accueil ?

Aérodrome de Toussus Le Noble

Les chiffres de la Commission Consultative permet de constater que le nombres de vols :écolage, affaire, et hélicoptère est stable. Le Collectif ALLIANCE a entamé des pourparlers avec l'Union des Aéroclubs de T.L.N. pour avoir des avancées réelles sur la réduction des nuisances des tours de pistes : nouvelle trajectoire permettant d'éviter les habitations, utilisation de la classification CALIPSO (basée sur des mesures sonores prises en situation réelle de vols, pour empêcher le survol des avions les plus bruyants)

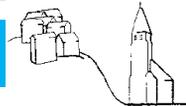
Le scénario de reconversion de l'aérodrome SOL Air proposé par Alliance complétant le projet « Cluster de l'avion du futur » mené par la préfecture et la commune de Toussus a été approuvé par les municipalités de Chateaufort, Les Loges en Josas, Magny les Hameaux et Villiers Le Bâcle.

Au nom du Conseil d'Administration, je remercie les personnes qui ont participé à la bonne marche de l'Association, toujours avec beaucoup de dynamisme et de bonne humeur.

A plusieurs reprises l'ensemble des habitants a été alerté des changements qui pourraient modifier notre environnement et la vie du quartier. Votre implication au sein de l'Association apporterait un renfort et un engagement pour ces dossiers difficiles à mener.

Un merci tout particulier aux membres du Conseil d'Administration qui ont contribué à l'établissement de ces bilans.

Très cordialement, La Présidente, Martine Michel

VIVRE LES HAUTS DE SAINT-REMY			
	BILAN FINANCIER 2016		
<i>Libellé de l'opération</i>	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>	<i>Bilan des Principales Activités</i>
Situation au 1/1/2016 (Rappel)		4 880,16 €	
<u>Sortie Picasso 23/01/2016</u>	360,00 €	458,00 €	Coût de - 622 €
<u>Printemps des Artistes le 03/04/2016</u>	722,35 €		
<u>Sortie "CATS" 12 juin 2016</u>	4 227,00 €	1 495,00 €	Coût de - 2732 €
<u>Brocante du 18/10/2016</u>	1 680,76 €	5 144,00 €	GAIN de + 3463,24 €
<u>Exposition "Magritte" au musée Pompidou 14/01/2017</u>	1 174,00 €		Coût de - 949 €
<u>Cadre de Vie (Environnement)</u>	70,00 €		
<u>Frais de Fonctionnement</u>	1 945,41 €		
<u>Adhésions sur l'Année 2016</u>		930,00 €	83 Adhésions
<u>TRANSFERT LIVRET sur COMPTE - COURANT .</u>		5 804,12 €	
<u>TRANSFERT COMPTE-COURANT sur LIVRET</u>	8 231,76 €		
TOTAL ANNEE 2016	18 411,28 €	18 711,28 €	
Situation au 31/12/2016		300,00 €	